



L'an deux mil vingt-six, le 05 juin,

Un Conseil Municipal s'est réuni en son lieu habituel, sous la présidence de Madame le Maire, Corinne DUCROCQ.

Date de convocation : 29 mai 2026

Heure d'ouverture de la séance : 18h00

Secrétaire de séance : Marie-Blandine LEROY-DEVOS

<u>Nombre de membres</u>	<u>Présents</u> : Corinne DUCROCQ, Dominique BEAU, Morgane AUTHIER, Dominique JOUSSE, Christian BERTRAND, Pauline BONIN, Gilles COUSTY, Fabrice LACOMBE-MENEGHELLO, Laetitia LACOTTE, Françoise LE GOFF, Marie-Blandine LEROY-DEVOS, Josiane ROULON, Marie-Christine SAUMANDE, Jean-François THOMASSON, Francis VALENTIN
En exercice : 15	
Présents : 15	
Votants : 15	
Pouvoir : 00	
	<u>Absents excusés</u> : 0
	<u>Absents</u> : 0

1. Élection des délégués et suppléants des Conseil Municipaux – Délibération.

Le conseil municipal s'est réuni en l'hôtel de ville, le 5 juin 2026 à 18 heures,

Vu le décret no 2026-301 du 21 avril 2026 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs,

Vu la circulaire du ministère de l'intérieur NOR : INTP2611651C relative à la désignation des délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants et établissement du tableau des électeurs sénatoriaux,

a) Composition du bureau électoral

Mme le Maire indique que le bureau électoral est composé par les deux membres du conseil municipal les plus âgés à l'ouverture du scrutin et des deux membres présents les plus jeunes, il s'agit de :

Mme LE GOFF Françoise, Mr BERTRAND Christian, Mme BONIN Pauline et Mme AUTHIER Morgane.

La présidence du bureau est assurée par Mme le Maire.

b) Les candidatures enregistrées :

Candidatures des délégués :

- Dominique BEAU
- Dominique JOUSSE
- Morgane AUTHIER

Candidatures des suppléants :

- Françoise LE GOFF
- Christian BERTRAND
- Laetitia LACOTTE

Mme le Maire rappelle l'objet de la séance qui est l'élection des délégués en vue des élections sénatoriales.

Mme le Maire indique que doivent être élus 3 délégués et 3 suppléants.

Après enregistrement des candidatures, il est procédé au vote.

Après dépouillement, les résultats pour les délégués sont les suivants :

- nombre de bulletins : 15
- bulletins blancs ou nuls : 0
- suffrages exprimés : 15
- majorité absolue : 8

Après dépouillement, les résultats pour les suppléants sont les suivants :

- nombre de bulletins : 15
- bulletins blancs ou nuls : 0
- suffrages exprimés : 15
- majorité absolue : 8

c) Élection des délégués

Ont obtenu :

- Mr BEAU Dominique : 15 voix
- Mr JOUSSE Dominique : 15 voix
- Mme AUTHIER Morgane : 15 voix

Mr BEAU Dominique, Mr JOUSSE Dominique et Mme AUTHIER Morgane ayant obtenu la majorité absolue sont proclamés élus en qualité de délégués pour les élections sénatoriales.

d) Élection des suppléants

Ont obtenu :

- Mme LE GOFF Françoise : 15 voix
- Mr BERTRAND Christian : 15 voix
- Mme LACOTTE Laetitia : 15 voix

Mme LE GOFF Françoise, Mr BERTRAND Christian et Mme LACOTTE Laetitia ayant obtenu la majorité absolue sont proclamés élus en qualité de délégués suppléants pour les élections sénatoriales.

2. Désignation de deux titulaires et de deux suppléants pour le SIVOS – Délibération.

Délégués du SIVOS :

- Titulaires : Corinne DUCROCQ et Dominique BEAU,
- Suppléants : Morgane AUTHIER et Laetitia LACOTTE

Après délibération, le Conseil Municipal :

- **Décide**, à l'unanimité de ses membres, d'approuver la nomination des délégués et de leurs suppléants désignés ci-dessous.

Détail du vote :

Abstention : 0

Contre : 0

Pour : 15

3. Désignation de deux titulaires et de deux suppléants pour le SMOSS – Délibération.

Cette délibération n'est plus à prendre en compte.

Le Conseil Municipal à l'unanimité a émis le souhait de retirer la commune de Coulaures de Coulaures du SMOSS.

4. Proposition de retrait du SMOSS – Délibération.

Mme le Maire informe le Conseil Municipal qu'il n'y a plus d'enfants de Coulaures à Thiviers.
Elle propose le retrait de la Commune de Coulaures du SMOSS.

Après délibération, le Conseil Municipal :

- **Décide**, à l'unanimité de ses membres présents, d'approuver la proposition de retrait de la Commune de Coulaures du SMOSS.
- **Autorise**, Mme le Maire à signer toutes les pièces à venir concernant ce dossier.

5. Lancement de l'étude de faisabilité par l'ATD24 pour le projet de revitalisation du bourg et de l'amélioration du cadre de vie – Délibération.

Mme le Maire informe le Conseil Municipal du lancement de l'étude de faisabilité par l'ATD24 concernant le projet de revitalisation du bourg et de l'amélioration du cadre de vie.

Elle précise également que l'étude est gratuite.

Après délibération, le Conseil Municipal :

- **Décide**, à l'unanimité de ses membres présents, d'approuver le lancement de l'étude de faisabilité par l'ATD24.
- **Autorise**, Mme le Maire à signer toutes les pièces à venir concernant ce dossier.

6. Changement de statuts de l'ATD24 et désignation des représentants – Délibération.

Vu l'article L 5511-1 du Code Général des Collectivités Territoriales qui prévoit que : « Le département, des communes et des établissements publics intercommunaux peuvent créer entre eux un établissement public dénommé agence départementale. Cette agence est chargée d'apporter, aux collectivités territoriales et aux établissements publics intercommunaux du département qui le demande, une assistance d'ordre technique, juridique ou financier. »

Vu la délibération du Conseil Général de la Dordogne en date du 6 juillet 1982 proposant la création d'une Agence Technique Départementale,

Vu la délibération de l'Assemblée Générale constitutive de l'ATD 24 en date du 25 janvier 1983 approuvant les statuts de l'ATD 24,

Vu les statuts modifiés de l'ATD 24 approuvés lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 13 mars 2026.

Mme le Maire informe le conseil que l'ATD 24 a procédé à la mise à jour de ses statuts. Il rappelle que l'objet de l'ATD 24 est de mutualiser des expertises indispensables. L'adhésion donne accès à un socle de services incluant :

- Les études de faisabilité en aménagement territorial (architecture, paysage, voirie),
- L'assistance juridique,
- Le Centre de ressources en Cybersécurité.

Les autres services proposés par l'ATD 24 font l'objet de conventions additionnelles selon les besoins de la collectivité.

Représentant Titulaire : Mr BEAU Dominique

Représentant Suppléant : Mme AUTHIER Morgane

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré et compte tenu de l'intérêt pour la collectivité :

- **Approuve**, les nouveaux statuts de l'ATD 24,
- **Prend acte et confirme**, les modalités de représentation au sein de l'Assemblée Générale conformément à l'article 8 des statuts de l'ATD 24 :
- **Autorise**, Mme le Maire à signer tout document nécessaire à l'exécution des missions de l'ATD 24.

7. Mise en place d'antidérapant pour la cour de l'école – présentation du devis – Délibération.

Mme le Maire informe le Conseil Municipal de la nécessité de mettre des plaques antidérapantes dans la cour de l'école afin de garantir la sécurité des enfants.

Mme le Maire présente un devis de la société EURL VERGER JÉRÉMIE d'un montant de 6 560,53 €.

Après délibération, le Conseil Municipal à l'unanimité :

- **Accepte** le devis de 6 560,53 € de l'entreprise EURL VERGER JÉRÉMIE.
- **Autorise** Madame le Maire à signer toutes les pièces à venir.

Questions diverses

Fin de séance : 19H15

Récapitulatif des délibérations prises lors de la séance

Du 05 juin 2026

- ❖ 66-2026 : Élection des délégués et suppléants des Conseil Municipaux – Délibération.
- ❖ 67-2026 : Désignation de deux titulaires et de deux suppléants pour le SIVOS – Délibération.
- ❖ 68-2026 : Désignation de deux titulaires et de deux suppléants pour le SMOSS – Délibération.
- ❖ 69-2026 : Proposition de retrait du SMOSS – Délibération.
- ❖ 70-2026 : Lancement de l'étude de faisabilité par l'ATD24 pour le projet de revitalisation du bourg et de l'amélioration du cadre de vie – Délibération.
- ❖ 71-2026 : Changement de statuts de l'ATD24 et désignation des représentants – Délibération.
- ❖ 72- 2026 : Mise en place d'antidérapant pour la cour de l'école – présentation du devis – Délibération.

SIGNATURES

NOMS	SIGNATURE
Corinne DUCROCQ	
Dominique BEAU	
Morgane AUTHIER	
Dominique JOUSSE	
Christian BERTRAND	
Pauline BONIN	
Gilles COUSTY	
Fabrice LACOMBE-MENEGHELLO	
Laetitia LACOTTE	
Françoise LE GOFF	
Marie-Blandine LEROY-DEVOS	
Josiane ROULON	
Marie-Christine SAUMANDE	
Jean-François THOMASSON	
Francis VALENTIN	

